

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 23 (1935)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Société d'histoire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

---

*Séance du 23 mai 1935,  
à l'Hôtel de la Fleur de Lys, à Estavayer-le-Lac.*

M. Gaston Castella préside. Il souhaite la bienvenue à une soixantaine de personnes, dont le Préfet de la Broye et les représentants du Conseil Communal, inaugurant ainsi les séances qui se tiendront dans les districts.

Il est d'abord procédé à la réception de :

M<sup>lle</sup> Roselyne de Monléon, à Fribourg, présentée par M. P. de Zurich; M. Michel Kælin, à Fribourg, présenté par M. Georges Corpataux; M. le D<sup>r</sup> Emil Müller, présenté par M. Franz Handrick; le Musée d'Estavayer, présenté par M. Jean Ellgass; M. Léonce Duruz, préfet d'Estavayer, présenté par M. Bernard de Vevey, tous reçus membres de la Société à l'unanimité.

M. *Ernest Castella* retrace la vie aventureuse du général Simon Castella de Neirivue (1825-1885). En 1857, il s'engage dans l'armée de Pie IX: il est à Castelfidardo, à Mentana, au siège de Rome et rentre en Suisse avec le grade de lieutenant-colonel. Mais la guerre franco-allemande a éclaté et Castella prend du service en France: il est affecté à l'armée de l'Est avec le grade de général de brigade et rentre dans son pays avec la grande retraite. Mais on se battait en Espagne et Castella se hâte d'offrir ses services à Don Carlos, qui le créa comte.

Cette campagne fut la dernière. Retiré à Fribourg, puis à Bulle, envoyé en missions dans divers pays, il vécut pauvrement, de gloire et d'honneur, et termina sa carrière si mouvementée, le 3 septembre 1885.

Cette conférence sera publiée dans les *Annales*.

Après que M. Reichlen eut encore donné quelques détails sur la vie de cet homme qu'il a bien connu, M. *Bernard de Vevey* expose les origines municipales d'Estavayer. Cité certainement très ancienne, puisque la rive était déjà occupée par les populations lacustres, Estavayer ne fut organisé en commune qu'assez tard. Les premières mentions de *bourgeois* ne datent que de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1315 seulement trouvons-nous la première charte de franchises: les concessions de terrains faites par les trois coseigneurs pour la fondation du nouveau quartier de la Bâtiaz. Cette

charte contient un vrai plan édilitaire, prévoyant l'emplacement et la largeur des rues, les dimensions des chesaux, les redevances à payer aux seigneurs, etc. Six hommes y sont désignés pour diriger le lotissement, qui, peut-être, sont l'origine du conseil de la Ville, qui existe, organisé, quelques années plus tard.

Après discussion à laquelle prirent part MM. Castella, président, Næf, Butty, syndic, Rossier-Carrard, et Bovet, conseiller d'Etat, M. le préfet Duruz remercia la Société d'être venue à Estavayer, et la séance fut levée.

*Le Secrétaire :*

B. DE VEVEY.

*Le Président :*

G. CASTELLA.

### *Conférence de M. René Moulin, le 27 mars 1935.*

Sous les auspices de la Société d'Histoire, M. René Moulin, critique historique à la *Revue bleue*, ancien rédacteur en chef de la *Revue hebdomadaire*, donna une remarquable conférence sur cette figure énigmatique que fut Talleyrand.

M. Castella, président, présenta le conférencier à un auditoire de plus de cent personnes.

M. Moulin s'attacha à étudier la psychologie de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, en recherchant quelle fut l'influence du milieu et des événements sur cet homme étonnamment versatile, léger, dissolu : aîné de famille, mais voué à la prêtrise en raison de sa boîterie, il renie l'Eglise après être parvenu à l'épiscopat. Emigré, puis, en 1797, ministre des relations extérieures du Directoire, protégé de Barras, il passe au service du premier Consul. Républicain farouche, il se rallie l'un des premiers à l'Empire, mais trahit Napoléon à Erfurt. Restaurateur des Bourbons, légitimiste, il acclame Louis-Philippe. Devant tous ces avatars, on peut se demander si Talleyrand fut un grand homme d'Etat, lui qui se vantait de ne pas s'écrouler avec les gouvernements, mais d'avoir servi la France pendant 50 ans.

L'un de ses vices les plus déplaisants fut certainement la vénalité. Lorsqu'il fut nommé ministre des Relations extérieures, il se promit de faire une immense fortune et il la fit : il se vante lui-même d'avoir reçu 60 millions de francs de gratifications !

A-t-il même rendu service à la France ? Son attitude au Congrès de Vienne fut équivoque ; à Erfurt, il trahit la cause de Napoléon : Talleyrand « se prêtait, mais ne se donnait jamais ».

Tout semble donc le condamner devant l'histoire. Mais il faut tenir compte aussi de l'envergure de ce grand seigneur, charmant

épistolier et brillant causeur: ce ne sont là toutefois que des circonstances atténuantes.

Ce fut donc une brillante conférence et M. Castella, président, remercia M. Moulin en lui remettant le dernier volume de nos *Archives*, l'*Emigration française*, de M. de Raemy.

*Le Secrétaire :*

B. DE VEVEY.

---

## Comptes-rendus.

---

TOBIE DE RAEMY, *L'émigration française dans le Canton de Fribourg (1789-1798)*. Fribourg 1935. Fragnière frères. 1 vol. de 528 p. — Forme le tome XIV des Archives de la Société d'histoire du Canton de Fribourg.

C'est, il y a plus de vingt ans que M. Tobie de Raemy, alors archiviste adjoint de l'Etat de Fribourg conçut l'idée du beau livre sur l'*Emigration française dans le canton de Fribourg de 1789 à 1798* qu'il vient de nous donner. Il avait à cœur, en effet, de réfuter l'expression de « pays inhospitalier », adressée au canton de Fribourg, par l'auteur de la vie d'*Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu*. Si blessante — et injuste — qu'elle soit, on serait tenté de se féliciter que cette expression ait été employée, puisque c'est à elle, en somme, que nous sommes redevables du beau volume que M. de Raemy a conservé si longtemps dans ses cartons. La tâche qu'il s'était imposée, il l'a menée à bien; et avec quelle ampleur. Nul de ses lecteurs ne pourra plus dire avec quelque objectivité que la terre fribourgeoise fut inhospitalière.

M. Tobie de Raemy ne s'est pas contenté de cette magistrale démonstration. Il a suivi les émigrés depuis leur arrivée jusqu'à leur départ, donnant avec une précision qui relate les minutieuses recherches auxquelles il s'est livré, de précieux détails sur leur existence, tant au point de vue de leur vie religieuse, sur laquelle il s'est particulièrement étendu, en raison surtout du grand nombre de prêtres et de religieux qui trouvèrent un asile chez nous, qu'à celui de leurs travaux, de leur vie de société, de leurs relations d'affaires, des souffrances qu'ils eurent à endurer et du charitable